

Espace réservé à l'administration :

Reçu par :		N° de demande :	
------------	--	-----------------	--

Date dépôt de la demande :

1. Identification du lieu des travaux

Adresse :	
# lot :	

2. Identification du propriétaire

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

4. Description des travaux

Emplacement :	<input type="checkbox"/> Cour avant	<input type="checkbox"/> Cour latérale	<input type="checkbox"/> Cour arrière
Le projet est-il situé dans un milieu naturel tel qu'identifié au RCI* 2022-96?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Pour répondre, veuillez consulter la carte : https://cmm.qc.ca/documentation/reglements/contrôle-interiminaire-rci-2022-96/ OU consulter les cartes ci-jointes. Les zones visées sont en vert et en bleu.
Nature des travaux :			
Date de début des travaux :			
Date de fin des travaux :			
Valeur des travaux :	\$		
*RCI : est un règlement de contrôle intérimaire qui vise à protéger les milieux naturels terrestre et hydrique identifiés sur les cartes 1 et 2 de ce règlement. Ce règlement est en vigueur depuis le 16 juin 2022.			

5. Identification sur l'exécutant des travaux

Nom de l'entrepreneur:		N° de RBQ :	
Nom du responsable :			
Téléphone :			

6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Un plan à une échelle de 1 :200 montrant la localisation précise des travaux
<input type="checkbox"/>	Un plan à l'échelle préparé par un arpenteur-géomètre et décrivant les limites de la ligne des hautes eaux, les cotes d'élévation du terrain, incluant au pourtour de l'implantation projetée, des zones inondables 0-20 ans et 20-100 ans et les limites des milieux humides
<input type="checkbox"/>	Des plans d'aménagement suffisamment précis pour permettre la compréhension des caractéristiques du projet
<input type="checkbox"/>	Si vos travaux sont situés en tout ou en partie dans un milieu naturel (RCI2022-96), vous devez fournir un inventaire des composantes naturelles d'intérêt préparé par un professionnel qui détient une expertise à cet égard
<input type="checkbox"/>	Si votre projet est situé dans un milieu humide identifié à la carte 2 du RCI 2022-96, une étude de caractérisation selon les exigences du guide Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional (disponible sur le site du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques dans la section 'liens d'intérêt': https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/milieuxhumides.htm)
<input type="checkbox"/>	Dans le cas où des mesures d'immunisation doivent être effectuées, une attestation d'un ingénieur ou d'un technologue à l'effet que les exigences du règlement de zonage sont satisfaites à l'égard des constructions, ouvrages ou travaux projetés
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais exigibles en vertu du règlement de tarification en vigueur
<input type="checkbox"/>	Procuration du propriétaire, le cas échéant

* Tous ces documents sont nécessaires pour procéder à l'étude de votre demande.

7. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un certificat d'autorisation.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

Pour procéder à l'ouverture d'une demande, vous pouvez procéder de 3 façons (dans tous les cas, votre demande doit contenir les documents indiqués à la section 6) :

- 1- Par courriel : nous transmettre le présent formulaire complété et les documents exigibles à l'adresse service-citoyen@ville.terrebonne.qc.ca; un membre de notre direction vous contactera pour convenir de votre choix de paiement : (chèque, carte de crédit (terminal virtuel), comptant et par carte débit (en personne));
- 2- À nos bureaux : vous présenter avec le présent formulaire complété et les documents exigibles;
- 3- Par la poste : nous transmettre le présent formulaire complété, les documents exigibles ainsi que le paiement par chèque.

Ville de Terrebonne
Direction de l'urbanisme durable
790, rue Saint-Pierre, Terrebonne (Québec) J6W 1E4

Téléphone : 450-961-2001 / Courriel : service-citoyen@ville.terrebonne.qc.ca